



« un lieu où l'on échange,
où l'on s'informe, où l'on agit »

Compte-rendu du Déb'ataya organisé par la Plateforme des ONG Européennes

Le Mercredi 6 Juillet, au siège de l'ONG ADG, à Thiès

« Méthode appliquée pour élaborer et mener un programme de plaidoyer »,
présenté par Mame Tacko GAYE (ONG EAU VIVE).

Le Deb'ataya, mais qu'est-ce donc ?

Un débat autour d'un ataya. Il s'agit d'un moment de présentation, d'échange et de réflexion animé par la Plateforme des ONG européennes.

L'idée de départ est de solliciter les experts et intervenants des ONG membres de la Plateforme, pour une intervention spécifique dans un cadre convivial.

Ce 4^{ème} Déb'ataya portait sur **le plaidoyer et la société civile** : *Quel* est le rôle d'un plaidoyer, comment l'utiliser, quelles sont les techniques de cet outil de revendication? Ce thème a été présenté par Mame Tacko Diallo Gaye, responsable plaidoyer de l'ONG Eau Vive, sous la forme d'une « Méthode appliquée pour élaborer et mener un programme de plaidoyer », et alimenté par les expériences des ONG et partenaires présents.

Introduite par M. Eklou, directeur pays de l'ONG Eau Vive, Mame Tacko Gaye a présenté quelques points méthodologiques clés pour élaborer et mener un programme de plaidoyer (voir le support de présentation). Après ces éléments de présentation de la stratégie et mise en œuvre opérationnelle d'un plaidoyer, les échanges ont commencé entre les participants.

- **A partir de quand se trouve-t-on dans le plaidoyer ou dans la gestion technique de projet ?** Ces actions sont-elles complémentaires ? Menées par les mêmes acteurs ? Quels sont les enjeux de mener une activité technique de projet et une activité de communication ? Comment dégager du temps pour cela ?
- **En cas d'échec de plaidoyer**, quelles pénalités ? Jusqu'où faut-il aller ?
 - QUELQUES CLES en cas d'échec :
 - Avoir une bonne connaissance des acteurs avec lesquels on veut agir
 - Avoir une bonne connaissance des politiques publiques, du processus de décision (exemple de l'Education Nationale pour un plaidoyer sur la formation aux premiers secours : savoir à quel moment discuter avec le Ministère).
 - Eviter l'approximation, préparation minutieuse essentielle.
Un échec peut être fatal. Mais certains grands échecs de plaidoyer politiques au niveau macro ont ouvert une réflexion et menés plus tard à des réussites...
Il faut « limiter les risques ».
 - Exemple d'un plaidoyer en cours qui n'a pas marché (coopératives paysannes et financement semences arachides).
 - Exemple d'un plaidoyer mené par les ONG belges et sénégalaises de la région de Thiès, afin d'interpeller la coopération belge sur l'importance d'intégrer cette région dans le plan de coopération entre la Belgique et le Sénégal. Le plaidoyer a abouti, après un an et demi de travail. Cette réussite se traduit par une continuité de cette collaboration, une attention donnée aux enjeux de bonne gestion des partenariats
- **Différents niveaux de plaidoyers** : à l'échelle locale, régionale, nationale, internationale.
- **Coût du plaidoyer** (recherche, suivi..) : ces coûts ne sont pas forcément prévus dans les programmes, pas toujours pris en compte par les bailleurs.
- **Plaidoyer et Action : quelles orientations stratégiques des ONG ?** La communication/plaidoyer et l'action sont indissociables, mais faut-il distinguer les personnes ressources travaillant sur l'une ou l'autre de ces tâches ? Certaines ONG désignent une personne ressource chargée de plaidoyer ou chargée de communication et montent des programmes de plaidoyer, à la manière des projets. L'organisation dépend de l'orientation stratégique des ONG, mais « l'expertise-plaidoyer » extérieure peut présenter des risques si le chargé n'a pas une connaissance fine de la situation, des facteurs. Les « chargés de plaidoyers » doivent nécessairement travailler en lien étroit avec les acteurs opérationnels, mais ce n'est pas toujours réaliste.

- **QUAND faire un plaidoyer ? le « plaidoyer-outil » :** Les outils du plaidoyer doivent être saisis à certains moments seulement.

Exemple d'une démarche (ADG) :

- utilisation de la méthodologie «d'objectivation des problèmes» (recueil des problèmes des habitants d'une communauté)
- cartographie participative (se positionner dans la communauté)
- Recherche et Action paysanne : « paysans chercheurs ».

Ces trois éléments sont réunis au niveau d'un cadre de concertation local permanent et à partir de là la possibilité de mettre en place des plaidoyers peut émerger à partir des problèmes ressortis. Les porteurs de cette action sont les associations locales.

Le rôle politique à jouer par la société civile est délicat, il est difficile d'être apolitique, dans la mesure où les enjeux sont très proches lorsqu'une action est fondée sur une légitimité qui part de la base, sur un problème partagé par un nombre suffisant de personnes (même ceux non concernés reconnaissant qu'il s'agit d'un problème pour les autres) comme la stigmatisation des handicapés par exemple. A un moment donné, le plaidoyer est activé quand un consensus large est constaté

- **QUI doit porter le plaidoyer ?** Les OCB ? L'ONG ?

Participants

Nom & Prénom	Structure	Mail
Anne-Sophie CORLAY	Pompiers Sans Frontières	senegal@pompiers-sans-frontieres.org
Saliou Niang SALL	ASODIA	asodia.senegal.aep@gmail.com
Anne-Sophie TRUJILLO	Handicap International	direction@hi-sen.org
Charlotte Von HIRSEL	ASODIA	asodia.senegal.th@gmail.com
Ibrahima FALL	SOL SOC	fall.ibrahima@gmail.com
Fabien LOCHT	ADG	locht.f@ong-adg.be
Mame Tacko GAYE	EAU VIVE	taxedial@hotmail.com
Antoine EKLOU	EAU VIVE	aeklou@eau-vive.org
Alessia AGRIPPA	CPS	a.agrippa@gmail.com
Valentina POMATTO	CPS	valentina.pomatto@hotmail.com
Carline GRAND	ADG	carlinegrand@ong-adg.be
Marie FIDEL	PF ONG UE	coord-europesen@hotmail.fr

Fait à Dakar,
le 14 Juillet 2011

Marie Fidel
Permanente de la Plateforme
des ONG Européennes au Sénégal.